



COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE L'ASSOCIATION MIX'ARTS / FESTIVAL BIEN L'BOURGEOIN

Monsieur le Président du Conseil Départemental de l'Isère,

Vous le savez, l'association Mix'Arts organise pour la 8e édition le festival Bien l'Bourgeois, qui se tiendra pour la première fois dans le village de moyenne montagne de Gresse-en-Vercors, en Isère, du 29 au 31 mai 2025.

Bien l'Bourgeois est un festival de musiques actuelles qui porte également une forte ambition en matière de transition écologique, sociale et d'adaptation touristique à travers des spectacles, ateliers, tables rondes et autres formes d'expression artistique et citoyenne.

Le festival est soutenu depuis de nombreuses années par le Département de l'Isère, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Centre National de la Musique. Cette année, nous bénéficions également du soutien de la Ville de Gresse-en-Vercors, de la Communauté de communes du Trièves et de la Sacem.

Or, nous avons récemment appris que lors de la Commission permanente du 25 avril 2025 du Conseil Départemental que vous présidez, vous aviez soumis en dernière minute un amendement, afin de retirer la subvention pour le festival, mettant ainsi a priori en cause la participation de l'artiste Médine au sein de la programmation du festival.

Pour tenter d'en savoir plus, nous avons sollicité auprès de vous un rendez-vous, en effet à ce jour aucune notification ne nous a encore été adressée et nous souhaitons comprendre les raisons de ce silence. Or, malgré notre sollicitation il y a plusieurs semaines, nous déplorons hélas qu'aucun échange ne nous ait été proposé depuis.

Nous souhaitons rappeler ici que cet artiste n'a jamais été condamné. Cette décision inattendue et que nous ne comprenons pas, nous interroge profondément sur le rôle d'une collectivité. Est-ce à elle de s'immiscer dans une programmation artistique ?

Cette décision constitue en effet une remise en cause des libertés de création et de programmation artistiques, pourtant protégées par la loi relative à la [liberté de création](#) de [2016](#) et par les droits culturels reconnus dans notre République.

Elle entre également en contradiction directe avec l'objectif annoncé par le ministère de la Culture, dans son plan pour la liberté de création annoncé en décembre dernier par Rachida Dati, de renforcement de la protection desdits droits face à la recrudescence des atteintes constatées.

Dans un contexte de montée des discriminations et du racisme, remettre en cause le soutien à un festival en raison de la venue d'un artiste engagé sur ces enjeux soulève de légitimes interrogations. Cette situation n'est malheureusement pas un épisode isolé. Nous remarquons, depuis quelques années, de nombreuses pressions politiques et médiatiques pour interdire des programmations, des artistes, des diversités d'expressions et d'opinions. Pour nous, acteurs culturels, ce phénomène pernicieux fait craindre la fin de la liberté d'expression qui est le socle de notre société démocratique.

Nous, acteurs culturels, refusons cette normalisation. Nous rappelons que la création artistique, par la force de ses imaginaires, est à vocation émancipatrice. Nous rappelons que le hip-hop et le rap sont nés de l'injustice, de l'exclusion, de la colère face à des systèmes oppressifs. Ils sont, comme d'autres formes artistiques avant eux, provocateurs, contestataires – mais aussi nécessaires et puissamment fédérateurs. Brassens, Renaud, NTM, Baudelaire ou Jean Genet ont tous été censurés en leur temps.

La perte de cette subvention constitue un coup dur pour notre structure. Elle frappe une association qui œuvre, avec des moyens limités, à faire vivre la culture en milieu rural et montagnard dans notre Département. Une structure déjà économiquement fragile, qui s'efforce de tisser du lien social, d'animer des territoires, de rendre la création accessible à toutes et tous. Ces financements permettent en effet de mener des actions culturelles de proximité : dans les écoles, les centres de loisirs, auprès des habitant·es de l'Isère. Ils garantissent l'accès libre à une programmation en journée faite de spectacles, débats, ateliers, moments de réflexion collective, mais aussi à mettre en place des actions en faveur de la transition écologique et de la sensibilisation sur les VHSS.

Cette décision pénalise un territoire, ses habitants, un festival, une association et la vitalité démocratique de notre société.

Aussi, Monsieur le Président du Conseil Départemental de l'Isère et ses élus, via cette lettre ouverte, nous vous invitons à échanger avec nous sur les motifs de votre décision.

Sûrs de votre attention, nous restons à l'écoute d'une proposition de rendez-vous ces prochains jours.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez croire, Monsieur le Président du Conseil Départemental de l'Isère, en notre parfaite considération,

L'association Mix'Arts.

Signataires :

FEDELIMA, Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles - UFISC, Syndicat des Musiques Actuelles - SMA, Tempo - réseau musique actuelle de Grenoble Alpes Métropole, Grand Bureau - réseau musique actuelle AURA, FéRue - Fédération des arts de la rue en Île-de-France, Reseau Buzz Booster France, La Ligue de l'Enseignement de Isère, MaMa Festival, La Belle Électrique, L'Hexagone Scène nationale - Meylan, Le Ciel, La Bobine, Association Afric'Impact - BatukaVI, Retour de Scène, Stud / L'Ampérage, Le Prunier Sauvage, Les Outres Mers à Rives, Le Grille-Pain, Association Hadra, Le Trankilou, Collectif C Nous, ATEA production, Tchookar- L'ArTisterie, Association Peyotl, Noise Edition, Le Comptoir des Arts, association l'Engrenage, Cap Berriat, Les Montagn Arts, Festival changer d'airs Festival Les Pluies de Juillet, Dooinit, Les Nuits de la Roulotte, Association FZL // Foreztival, Chinese Man Records, Mediatone Booking, Mediatone, 3 Fois Rien, FURAX, Bluebird Booking, Under, Applause Music, Attac 38, Patriarchie, Ras l'Front 38, Agenda queer MTPG Lgbtia Grenoble, Syndicat Asso 38, Sud Solidaires, CGT spectacle, SELF 38 CGT Spectacle et culture, Sud solidaires étudiant, Union Syndicale Solidaires 38, CNT - 38, AFA Grenoble, Survie isère, cie belle journée, Radio Campus Grenoble, Radio Campus Clermont-Ferrand, Radio Campus Amiens, Le Cosy Lab, Twin Vertigo, FLAM, Totaal Rez, A Gauche de la Lune, Blackbird Production, Rocher de Palmer - Bordeaux, EMB Sannois, Atabal - Biarritz, Tangram - Evreux, Temps Machine - Tours, La Carene - Brest, O Spectacles - Nantes, Tamanoir - Gennevilliers, Canal 93 - Bobigny, Théâtre Le Normandy (Le Havre), Bleu Citron, Homard et Saucisse Productions - Toulouse, Night City Booking, Contresens Music, Baco Music, ODG Publishing - Lyon, Studio Carillon - Compiègne, Momentum - Paris, Grand Bonheur - Marseille, Association Méli, ASSOCIATION ATIKA, Mecanic Dance Style, Compagnie En Jeu(x)!, Association Collectif Librations, Far East Prod, Grenoble Fiertés, Marie Coiffard - Coordinatrice Générale de la Bobine, Benjamin Dompnier, Laure Seyvet, Julien Mouroux, Lisa Lehoux, Pierre-Pascal HOUDEBINE - Dirigeant, Gauthier ROLLAND - Booking, Nathan RAY LE SOLLIEC - Communication, Lena GUERARD - Booking, Théo BROUSSE - Production, Elsa JOURNET - Administration, Andreea VINTU - chargée de diffusion , Lucie Veslin, Benjamin Croizy, Claire Fallet, Yohann Feignoux, Nathalie Coste, Julie Da Silva, PHILIPPE MACRET, Elisabeth de Nomazy, Antoine Cordier, Emilie Moncarey, Enora Jaffrédo, Soen Ramamonjisoa, Émile Galy, Christian Givaudan, Aurélie Dupire - coordinatrice projet cirque, Alice SOUPLY VENANS, Téo Treillet - Responsable Pôle Booking, Pauline Torre, Clémence Floris - graphiste indépendante,

Caecilia von Hildebrand, Le Borgne Alan, Marine Daviau - chargée de production, Matthieu Pelade, Vincent Seban, Lucile Meunier-journaliste, Sephora Haze - Dirigeante, Josselin Britschgi - Booking, Yann Hauvet - Booking, Florent Descorde - Booking, Lydie Tison - Dirigeante, François Maton - Directeur, Fany Corral - Programmation, Marie-Line Calvo - Programmation, Odran Trumel - Direction, Anna Lamotte d'Argy - dirigeante, Equipe de La Carene - Brest, Bertrand Fontana - Booking, Gael Michel - Dirigeant, Fernando Ladeiro Marques - Dirigeant, Emma Llense - Programmation et Production, Elise Yacoub - Production et coordination, Rodrigue Mercier - Programmation, Philippe Le Breton - Programmation, Flavien Appavou - Journaliste, Sarah NADIFI - Dirigeante, Lucile Ranger - administratrice de production, Anne-Marie Gueguen, Maxime Rieu, Yacé ALBINET - activiste culturel, Emilie Moncarey - chargée de production, Elisabeth de Nomazy - chargée de production, Pierrick Vially - Coordinateur réseau Buzz Booster, Cristèle Bernard - chercheuse

associée Cerdap2 (UGA/sciences Po Grenoble)/ Levanah, Brahim Rajab - directeur du Prunier Sauvage, Laure Pardon - directrice Foreztival, Frédéric Aranega - Chargé d'accompagnement d'artistes Musiques actuelles, Romane Scarlata - Adjointe à la programmation, Antoine Largeron - ingénieur du son, Jean-Christophe Delcroix - Directeur du Tamanoir, Emmanuel Jendrier - Directeur, Cécile Gauthier - directrice des relations avec le public, Grenoble, Clémence Tringue - chargée de production/diffusion, Laëtitia Maitre, Maëlys Mercier - présidente du Collectif Librations, Thaïs Desveronnières - fondateur du Collectif Librations, Germain Ducros - fondateur du Collectif Librations, Alexandre Lamothe, Cathy Pastor, Carine Bodo, Colin Rigaud - coordinateur de production, Sandrine Nosbé, Guillaume Gontard, NPA- l'anticapitaliste Isère, Nadine Barbançon, Grenoble Alpes Collectif, EELV - Isere, France insoumise Isère, Gaston, Joseph LE NAIR, Maxime Veslin, Baker David, Arash Sarkechik, Axel Tuscher, Florent Brique, Collard Romain, Martin

debisschop, Margot RUBIO, Pauline SARRAZIN PELTIER, Xavier Machault, Mustapha Ferkous, Annabelle Maussion, Fanny Battagliano, THABET Sarah, Yassine hmaine, Guillaume Douady, Michel SZEMPRUCH, Charlier Sarah, Gilbert Dombrowsky, Fanny Hermant, Coralie weigerding, Guillaume tourdias, Benjamin TARRICONE, VICKY R, JJ Lova, Erik Poirier, Anaïs Nguyen Thé, Gwenaël Manac'h, Vella Florian, Olaf Fabiani, Manuel Amadei, Charlotte Thévenaz-Faubert, Cyrious, Antes & Madzes, Nathan Mercier, Régis SOUCHEYRE, KLM, OISEAU, Sunshine in Ohio, Lauren Ohayon, Pierre Picheret, Camille Duval Hafner, Antoine Marchal, cie Sale Gamine, Compagnie Jaune 101, Association Marbelle, Cie Utopie volante - 59, Compagnie Fuegoloko, La Clate, Les Coueurs de Rempart, Association OBJET CONCRET, Cie Les Belles Oreilles, Tangibles, compagnie Nejma, Compagnie du Gravillon, LWANBE, Compagnie du Gravillon, Cie Les Belles Oreilles, Tangibles, Compagnie Ad Chorum, Lalou BRT, Thierry NICOLAS, Anaïs Defay, et d'autres soutiens récoltés depuis le 16 mai 2025.